

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 17 mai 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAQUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MARCHAND (pouvoir M. GRANDGUILLAUME)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Budgets participatifs - Année 2010 - Présentation des projets des commissions de quartier**

Monsieur Grandguillaume, au nom des commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

2010 est la seconde année d'expérimentation à Dijon des budgets participatifs, dont l'objet est de permettre aux membres des commissions de quartier de soutenir des projets ou micro-projets.

Pour leur financement, le Conseil Municipal a inscrit un crédit de 360 000 € au budget primitif 2010, soit 40 000 € par commission de quartier.

La méthode de gestion de cette dernière enveloppe a été définie dans les conditions suivantes :

- recensement des besoins et des souhaits des citoyens;
- chiffrage et avis technique par les services municipaux;
- élaboration des projets par les commissions à l'aide de "fiches projets";
- présentation et hiérarchisation des projets par les commissions.

Les critères de sélection suivants ont été retenus :

- investissement servant à l'amélioration du quartier;
- projet ne relevant pas directement des budgets des services de la Ville;
- projet conforme à l'intérêt général, permettant aux habitants de se reconnaître dans leur quartier et d'en être fier;
- projet émanant des habitants, développant un esprit d'appartenance au quartier;
- projet permettant de fédérer les trois quartiers correspondant au périmètre de la commission.

Les membres des commissions de quartier ont également veillé à ce que le projet contribue à la vie du quartier, à sa connaissance par ses habitants et par les autres habitants de Dijon, à son embellissement, à la mobilité urbaine ainsi qu'à la cohésion intergénérationnelle et sociale.

La liste des projets proposés par les commissions est annexée au rapport.

Des groupes de travail spécifiques se réuniront suite à la série de commissions de mars, pour valider les étapes techniques des projets, avec la participation et le soutien des services techniques de la Ville.

Une présentation du démarrage et des avancées des projets retenus sera faite aux membres des commissions de quartier, chacun d'entre eux faisant l'objet d'une inauguration et d'une valorisation dans « Dijon Mag ».

A l'issue de leur réalisation, un bilan sera établi dans chaque commission afin de prendre en compte les aspects positifs de la démarche, les conditions de réussite et les écueils à éviter. Ces éléments pourront aboutir à la rédaction d'un petit guide des projets des commissions de quartier.

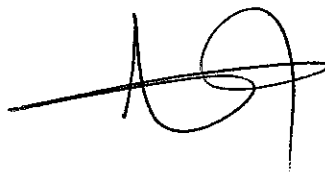
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- approuver la liste des projets proposés par les commissions de quartier, à financer dans le cadre des budgets participatifs 2010, annexée au rapport;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 MAI 2010



PUBLIÉ LE 21/05/2010

PROJETS DE BUDGETS PARTICIPATIFS 2010

COMMISSIONS	NATURE DES PROJETS	COÛT ESTIMATIF
CONSEIL SUD-EST	Chevreul-Parc	40 000 €
	Université	20 000 €
		20 000 €
		500 € par banc + enquête estimée à 3 000 €
CONSEIL NORD	Centre-ville	200 € le m ² + rémunération de l'artiste s'il y a lieu
		5 000 €
Maladière-Drapeau- Clemenceau	Création d'un groupe de travail en soutien à la démarche d'économies d'énergie entreprise par la Ville de Dijon, afin d'étudier la possibilité de financer l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics ou associatifs	35 000 €
Grésilles	Installation de corbeilles supplémentaires dans le quartier (mail Delaborde, Palais des Sports)	5 000 €
	Réaménagement des toilettes et des douches du bâtiment attenant à la Maison des Jeunes et de la Culture à proximité du terrain de foot-ball en gazon synthétique	28 000 €
	Aménagement du square Lavoisier avec installation de mobilier urbain adapté (corbeilles, bancs, tables de pique-nique, table de ping-pong)	12 000 €
	Remise en état du stade de la Maladière : portillon, barrières, sols	Estimation 24 000 €
Varennes-Toison d'Or-Joffre	Installation de toilettes sèches dans le parc du Château de Pouilly	10 000 €
	Installation de colonnes Morris dans le quartier	6 000 €

<p>Bourroches-Port du Canal-Valendons</p>	<p>Rue du Docteur Calmette, entre le n°22 et le n°24, et dans un souci de propreté et d'hygiène, installation d'une corbeille à proximité des deux bancs</p>	<p>500 €</p>
<p>Montchapet</p>	<p>Etude de l'aménagement d'un espace de jeux pour enfants derrière l'église Sainte-Chantal</p>	<p>Estimation 20 000,00 €</p>
	<p>Création d'une aire de jeux accessible aux enfants se déplaçant en fauteuils roulants place Paul Eluard</p>	<p>20 000 €</p>
	<p>Mise en place d'arceaux à vélos au n°1 de la rue de Talant</p>	<p>750 €</p>
	<p>Etude de la possibilité de réaliser une fresque avec le concours des enfants des écoles ou de la Maison des Jeunes et de la Culture place Paul Eluard</p>	<p>10 000 €</p>
	<p>Extension de l'espace de jeux pour enfants dans le secteur de la promenade du ruisseau de la Fontaine d'Ouche</p>	<p>25 000 €</p>
	<p>Création d'un jardin éducatif pour enfants dont la gestion reviendrait à une association compétente (du type Fédération Française des Jardins Familiaux par exemple)</p>	<p>5 000 €</p>
	<p>Reconstitution des talus avenue du Lac, sous le pont situé à proximité du foyer d'hébergement A.D.O.M.A. (4, avenue du Lac)</p>	<p>500 €</p>
<p>Fontaine d'Ouche</p>	<p>Fléchage des passages piétonniers entre la montagne Sainte-Anne et la Fontaine d'Ouche, traversant la rue des Marcs d'or, la rue du Tire Pesseau et le boulevard Bachelard. Création d'un groupe de travail commun aux commissions Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey et Bourroches-Port du Canal-Valendons</p>	<p>500 €</p>
	<p>Pose de deux bancs le long de la piste cyclable entre les écluses 52 et 54</p>	<p>1 000 €</p>
	<p>Après sollicitation des riverains concernés et dans le cas d'un consensus, pose d'un banc entre l'avenue Edouard Belin et le centre commercial, rue des Champs Perdrix</p>	<p>500 €</p>
	<p>TOTAL</p>	<p>244 750 €</p>